



**Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'A.S.I.
(Association Sportive de Natixis-Interépargne)
Mercredi 20 mars 2019**

Ouverture de la réunion à 12h00 - Clôture de la réunion à 13h30

Décideurs présents : Laurence Charles-Ronco / Sébastien Jouanneault /
Olivier Le Clerc / Odile Jean / Sébastien Herbet / Agnès Rémy

Rédacteur : Sébastien Jouanneault (Secrétaire)

Adhérents A.S.I. présents : Cyril Martina

A l'ordre du jour :



Bilan 2018 de l'ASI par le Président



Bilan Financier 2018 par le trésorier



Bilan 2018 de l'ASI et des sections



Projets 2019



Renouvellement des membres du bureau 2019



Bilan 2018 de l'ASI par la Présidente

- 31 adhérents
- Activités inchangées. Aucune demande spécifique de nos adhérents. Nous avons proposé plusieurs activités en plus des sections classiques : Zumba, Session Golf, Tournoi raquettes. Les activités n'ont pas été suivies faute de participants.



Bilan Financier 2018 par le trésorier

Le solde du compte bancaire de l'ASI est le suivant :

- Compte principal => 1 859,57 €
- Livret A => 572,10 €

soit un solde au 31/12/2018 de **2 431,67 €**

Les constats de l'année 2018 :

3 sections ont fait mouvementer les comptes :

- Dépenses section Football pour **749,97 €**
- Dépenses section Raquettes pour **101 €**
- Dépenses section Course à pied pour **98 €**

Les autres dépenses ont été :

- Hébergement site internet pour **212,40 €**
- Assurance MACIF pour **144,25 €**
- Cotisation BRED pour **52,80 €**

Les recettes de 2018 ont été :

- 28 adhérents pour **420 €**
- Rattrapage 03 adhésions 2018 le 19/02/19 et 11/04/2019 = 31 adhérents



Bilan Moral 2018 des différentes Sections

1. Section Course à pied

Adhérents course : 9

Au programme cette année 2018 :

- Les classiques : Courants de la Liberté et les ponctuels : Eco trail du bassin, Trail de l'Odon, Trail d'Omaha Beach
- Et par notre coureur en région toulousaine : 14 km du cassoulet, 10 km de Munich et trail de Oufs

Pas de sollicitation particulière pour la section. Nous n'avons pas proposé de nouveaux points d'entraînement collectif (avec ou sans les collègues de l'AS Natixis) et les coureurs souhaitent plus des inscriptions au fil de l'eau selon leur envie plutôt qu'un programme de courses proposées par l'équipe. On répond donc à la demande.

Un rappel doit être fait sur les conditions d'adhésion ASI et de prise en charge des droits d'engagement aux courses à pied : l'activité s'effectue dans le cadre de cette adhésion à l'association Sportive Natixis Interépargne, il est donc essentiel que les coureurs s'inscrivent au nom de Natixis Interépargne quand Agnès ne s'occupe pas elle-même de l'inscription.

L'adhérent ne souhaitant pas respecter cette règle doit alors s'inscrire en individuel et au besoin profiter de son enveloppe CE pour se faire rembourser les frais engagés.

Par ailleurs, afin de communiquer sur les activités de l'association, il est important que les adhérents inscrits à des événements aux couleurs de l'ASI diffusent en retour des photos/films relatif à l'événement. Ces éléments seront ensuite régulièrement diffusés sur le site de l'ASI.

Téléthon 2018 :

la course cyclo de la Bred n'a finalement pas eu lieu. L'ASI et l'AS Natixis n'ont pas souhaité reconduire l'initiative d'une course en centre-ville. Notre participation à l'événement s'est donc limitée à la collecte de fonds, à la vente de goodies 2 midis sur la semaine et à la course connectée pendant 1 mois (1km parcouru, 1 € donné par Natixis). Impossible de donner des chiffres sur notre contribution, les versements se faisant directement en ligne, mais la collecte totale a été d'un très bon niveau.

Notre participation 2019 sera à revoir.

JO 2024 : une prise de contact avec BPCE va être faite pour savoir dans quelle mesure l'association peut s'inscrire dans cet événement Groupe. A suivre

2. Section Football :

Saison 2017/2018 :

15 licenciés au district.

Championnat :

L'équipe a terminé 4^{ème} (difficilement en termes d'effectif)

Coupe :

Nous n'avons pas passé le stade des groupes

Futsal : non inscrit

Le tournoi de gala

Pas de tournoi de gala

Depuis mars 2018, Cyril Martina épaula Sébastien Herbet dans la gestion administrative de la section Football. Ses tâches sont la convocation des joueurs pour les matchs, les relances (nombreuses) en cas de non réponse, le coaching pendant les matchs ainsi que parfois la prise de rendez-vous avec l'équipe adverse.

Saison 2018/2019 :

2 poules ont été constituées pour cette saison de 8 équipes pour un championnat en 2 phases.

Nous avons terminé 5^{ème} de la poule B.

Compétition / Phase	Departemental Loisirs A 8 / Phase 1	Poule	Groupe B
Journées du	Officiel au 01/03/2019		

	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	PPD	BP	BC	Diff
1	U. S. Gueriniere 1	25	7	6	0	1	0	51	28	23
2	Les Ados 1	22	7	5	1	1	1	36	19	17
3	Fc Catumagos 1	21	7	4	2	1	0	50	24	26
4	Conseil Regional As 1	20	7	4	1	2	0	20	23	-3
5	Interepargne 1	11	7	2	0	5	2	20	32	-12
6	Savoir Maitrise As 1	10	7	1	0	6	0	17	39	-22
7	Cise Grenthev 1	10	7	1	0	6	0	19	25	-6
8	Equip Calv As 1	9	7	1	0	6	1	22	45	-23

Nous sommes donc reversés dans la poule B des équipes les moins bien classées pour la phase 2.

Coupe :

Nous avons fait un match pour le moment (victoire 6-5).

Futsal :

2 soirées prévues pendant l'hiver.

Nous nous sommes qualifiés pour la phase 2 de la deuxième soirée mais nous n'avons pas pu nous y présenter faute d'effectif suffisant (blessure des habitués et d'autres qui ne répondent pas aux messages)

Rappel important sur le règlement de l'adhésion de certains footballeurs : les adhésions doivent être payées pour que nous engagions la demande de licence qui couvrirait les jours en cas d'accident. Il est donc indispensable que les joueurs soient couverts. Ainsi, tout défaut de paiement et donc de licence doit impliquer la suspension du joueur jusqu'à régularisation. Il nous faut être stricte sur le respect de cette règle qui protège tout le monde : le joueur comme le bureau de l'ASI. Un rappel doit être fait auprès des retardataires sur la saison.

3. Section Raquettes :

Deux collaboratrices représentent NATIXIS INTEREPARGNE (*Caroline LATOUCHE & Elisabeth BAUDRY*), en association avec EUROTITRES (*Claudine LEREVEREND & Evelyne OZOUF*), dans le cadre du challenge inter entreprise de tennis.

Pour la saison 2017/2018 et 2018/2019, le score est en faveur des joueuses de NATIXIS INTEREPARGNE et de EUROTITRES : 2 victoires et 1 défaite pour chacune des saisons.



4. Section Randonnée :

2 randonnées ont été faites en 2018 :

- 1 journée à Etretat (4 randonneurs)
- 1 journée à Barfleur (4 randonneurs)

5. Section Fitness/ Taekwondo /Zumba:

Section Fitness : RAS
Adherents Fitness 9

Utilisation des équipements mis à disposition par Eurotitres. A suivre lors du passage BPCE pour le moment aucune information concernant un éventuel impact négatif sur notre collaboration entre AS après 2019.

Cours collectifs : de nbreux adhérents sont à présent Natixis et donc plus comptabilisés dans nos adhérents

Côté sécurité, il est rappelé que les accès ne peuvent se faire seul. Il est impératif de venir avec une autre personne (pour prévenir la sécurité en cas de problème) ou à défaut de choisir l'option cours collectif. **Aucune dérogation ne pourra être faite sur ce point.**

Nous avons eu cette année, plusieurs cas de défaut d'ouverture des vestiaires en soirée : des rappels ont été faits auprès de la sécurité Natixis. Plus de sujet à cet instant.

Un point doit être refait avec le responsable Eurotitres pour savoir si des sportifs NIE participeraient aux activités sans être adhérent ASI. Ceci est arrivé par le passé. Un contrôle est peut être nécessaire

Zumba :

le créneau a été proposé à 2 reprises pour des cours de Zumba, les adhérents en ayant fait la demande. A ce jour, aucune inscription en retour.

Taikwando :

Adhérent : 0 cette année



Projet 2019

1. Section Football :

Achat de maillots (si équipe renouvelée pour la saison prochaine - *doutes*)
3 mois pour obtenir les devis

Prévoir un budget annuel (pour septembre) pour :

- Chaussettes : 5 euros x 20 = 100 euros
- Gants de gardien : entre 20 et 40 euros
- Ballons : 20 euros x 2 = 40 euros

2. Section Randonnée :

Plusieurs randonnées sont prévues.

3- Section raquettes

Pas de projet spécifique

4. Section course à pied

Poursuite des inscriptions ponctuelles et proposition d'événements régionaux.

Cotisation 2019 pour l'A.S.I. : 15 € votée à l'unanimité

Participation financière de l'ASI :

A ce jour, la prise en charge financière de l'ASI est de 200 euros par adhérent.

La participation financière de l'ASI pour 2019 reste identique soit de 200 euros maximum par adhérent.

Association Sportive de chez Eurotitres :

dans le cadre du transfert Eurotitres SFS vers BPCE SA, les activités du club sportif de Caen seront maintenues jusqu'à la fin de l'année 2019. Nous verrons ensuite avec l'AS Natixis comment nous gérerons les conséquences de ce transfert. La cotisation reste inchangée pour l'année 2019 : 15 euros par adhérent.

Nous vous rappelons également que les activités pratiquées sur le CTC nécessitent un certificat médical que vous devrez remettre au responsable de votre activité (FAC-MUSCULATION/ZUMBA/TAEKWONDO).

Rappel des activités :

- COURSE A PIED => Mathias LEVARD P78114
- TENNIS => Evelyne OZOUF P71821
- COURS DE GYM/SALLE DE MUSCULATION => Bruno LO SCALZO P71822
- TAEKWONDO => Bertrand RIMBAULT P71854
- CYCLISME => Bertrand LEFEVRE P71829
- ZUMBA => Leila PAYSANT 78148



Renouvellement des membres du bureau 2019 et des responsables de sections

Le bureau de l'ASI pour 2019 est :

Présidente : Agnès REMY

Trésorier : Olivier LE CLERC

Secrétaire : Sébastien JOUANNEAULT

Aucune demande externe pour intégrer le bureau. Aucun souhait des actuels membres du bureau de quitter ce dernier.

La composition du bureau pour 2019 est soumise au vote et devient à l'unanimité :

Secrétaire : Sébastien Jouanneault

Trésorier : Olivier Le Clerc

Présidente : Agnès Rémy

Course à pied : Agnès REMY

Fitness/Taekwando/Zumba : Agnès REMY

Raquettes : Odile JEAN

Football : Sébastien HERBET

Randonnées : Laurence Charles-Ronco

Le bureau de l'A.S.I.